

## **Procès-verbaux de la Ville de Hampstead**

### **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 4 AVRIL 2016 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30 CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD**

**SONT PRÉSENTS :** Monsieur le maire William Steinberg, Madame la conseillère Karen Zajdman, Messieurs les conseillers Jack Edery, Leon Elfassy, Michael Goldwax, Warren Budning et Harvey Shaffer, formant quorum sous la présidence du maire Steinberg.

**SONT AUSSI PRÉSENTS :** Monsieur Richard Sun, directeur général et Pierre Tapp, greffier, qui prend note des délibérations.

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire déclare la séance ouverte à 20h17.

#### **1<sup>ÈRE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

- Aucune personne ne présente de question au Conseil.

2016-066

#### **MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le conseiller Jack Edery, et **RÉSOLU UNANIMEMENT :**

- D'amender l'ordre du jour tel que proposé de façon à ajouter à celui-ci le point suivant :

**6.1 - Autorisation – participation au congrès 2016 de l'APWA.**

Adoptée

2016-067

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le conseiller Michael Goldwax, et **RÉSOLU UNANIMEMENT :**

- QUE l'ordre du jour tel que modifié soit adopté.

Adoptée

*À 20h34, le conseiller Warren Budning quitte son siège.*

*À 20h40, le conseiller Warren Budning reprend son siège.*

2016-068

#### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer, et **RÉSOLU UNANIMEMENT :**

- QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 7 mars 2016 soit adopté dans la forme soumise.

Adoptée

2016-069

#### **AUTORISATION – PARTICIPATION AU CONGRÈS 2016 DE L'APWA**

ATTENDU QUE le Congrès et exposition 2016 de l'APWA (American public Works association) se tiendra à Minneapolis, Minnesota, du 28 août au 31 août 2016;

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

Il est proposé par le conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le conseiller Leon Elfassy, et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE le Conseil autorise le Conseiller Michael Goldwax à participer au Congrès et exposition 2016 de l'APWA qui aura lieu Minneapolis, Minnesota, du 28 août au 31 août 2016;
- QUE les dépenses relatives à ce congrès pour le Conseiller Goldwax sont estimées à 2 000\$ plus les dépenses raisonnables;

Le certificat du trésorier 16-17, daté du 4 avril 2016, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2016-070

### **APPROBATION DU PAIEMENT D'UNE RÉCLAMATION D'ASSURANCE POUR 10 CROISSANT ALDRED**

---

Il est proposé par le conseiller Harvey Shaffer, appuyé par la conseillère Karen Zajdman, et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE le conseil municipal approuve le paiement complet et final de la somme de 77 713.29\$ à *BFL Canada Risk and Insurance Inc.* en règlement du dossier de réclamation d'assurance relativement à la résidence sise au 10, Croissant Aldred, Hampstead, incident du 23 décembre 2010, pour les dégâts d'eau;
- QUE le maire ou le directeur général soient autorisés à signer une quittance et transaction entre *BFL Canada Risk and Insurance Inc.* et la Ville de Hampstead.

Le certificat du trésorier 16-16 daté du 30 mars 2016, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2016-071

### **DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU CCU DU 14 MARS 2016**

---

Chaque membre du Conseil en ayant reçu copie, le greffier dépose le procès-verbal de la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme, tenue le 14 mars 2016.

Le conseil prend acte du dépôt dudit procès-verbal par le greffier.

2016-072

### **DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉROGATION MINEURE À L'ARTICLE 6.2.1 DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727 POUR PERMETTRE LA MARGE DE REcul AVANT DE LA MAISON À 5.98 M (19.61 PI) AU LIEU DE 6.1 M (20 PI) POUR UNE NOUVELLE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE AU 28, CHEMIN THURLOW, LOT N<sup>O</sup> 2 088 845, ZONE RA-1 (RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727), (RÈGLEMENT PIA N<sup>O</sup> 775) ET (RÈGLEMENT CONCERNANT LES DÉROGATIONS MINEURES N<sup>O</sup> 18 G-0005)**

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de la demande de dérogation mineure du Règlement de zonage numéro 727, art. 6.2.1 pour permettre la marge de recul avant de la maison à 5.98 m (19.61 pi) au lieu de 6.1 m (20 pi) pour une nouvelle maison unifamiliale détachée;

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

CONSIDÉRANT QUE le Comité Consultatif d'Urbanisme, à sa séance du 18 janvier 2016, a recommandé comme suit la demande de dérogation mineure ci-dessous :

- La dérogation mineure permettant la marge de recul avant de la maison à 5.98 M (19.61 PI) au lieu de 6.1 M (20 PI) devrait être approuvée (727 art. 6.2.1)

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par le conseiller Warren Budning, et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE le conseil municipal *approuve* la demande de dérogation mineure décrite ci-dessus pour la propriété située au 28, chemin Thurlow sur le lot no. 2 088 845, Zone RA-1.

### Intervention des personnes intéressées concernant la demande de dérogation mineure au 28 chemin Thurlow:

*Aucune intervention*

Adoptée

2016-073

**DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉROGATION MINEURE À L'ARTICLE 7.6.3.1.2 DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727 POUR PERMETTRE LE MUR DE SOUTÈNEMENT DE L'ENTRÉE VÉHICULAIRE À 0.66 M (2.17 PI) AU LIEU DE 1 M (3.28 PI) POUR UNE NOUVELLE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE AU **28, CHEMIN THURLLOW**, LOT N<sup>O</sup> 2 088 845, ZONE RA-1 (RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727), (RÈGLEMENT PIIA N<sup>O</sup> 775) ET (RÈGLEMENT CONCERNANT LES DÉROGATIONS MINEURES N<sup>O</sup> 18 G-0005)**

CONSIDÉRANT que plusieurs personnes intéressées sont intervenues concernant la demande de dérogation mineure au 28 chemin Thurlow;

Il est proposé par le conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- De reporter ce sujet à une séance ultérieure du Conseil.

Adoptée

### SUSPENSION

*À 21h16, Monsieur le maire suspend la présente séance.*

*À 21h24 lors de la reprise de la séance suspendue, tous les membres du Conseil présents au début de cette séance formaient toujours quorum.*

*À 21h30, le conseiller Warren Budning quitte son siège.*

2016-074

**DEMANDE D'AUTORISATION D'UN AJOUT D'UNE REMISE ATTENANTE AINSI QU'UNE MODIFICATION DE FAÇADE (CHANGEMENT DE MATÉRIEL POUR LA LUCARNE) POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE SEMI-DÉTACHÉE AU 27, CHEMIN STRATFORD, 2 088 717, ZONE RA-1, (RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727), (RÈGLEMENT PIIA N<sup>O</sup> 775)**

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par le conseiller Michael Goldwax, et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale montrant des modifications aux plans et élévations pour l'approbation d'un ajout d'une remise attenante ainsi qu'une modification de façade (changement de

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

matériel pour la lucarne) pour une maison unifamiliale semi détachée au **27, chemin Stratford** et soumis à la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 14 mars 2016 soit *approuvé conditionnellement*. Les modifications sont conformes aux dispositions du Règlement de zonage numéro 727 et respectent les normes relatives au Règlement de Plan d'implantation et d'intégration architectural numéro 775 et à la recommandation du CCU aux conditions suivantes:

- *les bords supérieurs du toit doivent être abaissés de façon à être davantage prédominants.*
- *le Stucco doit être de la même couleur.*

Adoptée

2016-075

### **DEMANDE D'AUTORISATION DE MODIFICATION DE FAÇADE POUR UNE PROJET PRÉALABLEMENT APPROUVÉ, POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE AU 5, CHEMIN MERTON, LOT 2 088 872, ZONE RA-1, (RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727)**

---

CONSIDÉRANT QUE la modification consiste à un changement des fenêtres et des bordures de bois décoratives;

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer, et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale montrant des modifications aux plans et élévations pour l'approbation d'une modification de façade pour un projet préalablement approuvé, pour une maison unifamiliale détachée au **5, chemin Merton** et soumis à la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 14 mars 2016 soit *approuvé conditionnellement*. Les modifications sont conformes aux dispositions du Règlement de zonage numéro 727 et respectent partiellement les normes relatives au Règlement de Plan d'implantation et d'intégration architectural numéro 775 et à la recommandation du CCU à la condition suivante:

- *Les séparations métalliques des fenêtres devraient être plus larges afin d'en améliorer le design.*

Adoptée

2016-076

### **APPROBATION DES DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE MARS 2016**

---

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés pour le mois de mars 2016 a été soumise au conseil;

Il est proposé par le conseiller Jack Edery, appuyé par la conseillère Karen Zajdman, et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE la liste des déboursés pour la période du 21 février 2016 au 20 mars 2016, au montant de 6 311 624.65 \$, est par la présente approuvée (868,455.36 \$ pour les chèques et 5 443 169.29 \$ pour les paiements en ligne).

Adoptée

2016-077

### **DEMANDE DE SUBVENTION AU MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN DANS LE CADRE DU PROGRAMME « FONDS CANADA 150 »**

---

CONSIDÉRANT QU'il existe un programme FONDS CANADA 150 mis en place par le Ministère du Patrimoine Canadien;

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

CONSIDÉRANT QUE le programme FONDS CANADA 150 est une initiative de financement qui a pour but de faire la promotion des valeurs, de la culture et de l'histoire du Canada, de susciter une fierté nationale et de réunir les citoyens en vue de célébrer le 150eme anniversaire de confédération,

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Hampstead est en droit de faire une demande de Subvention sous le programme FONDS CANADA 150 du Ministère du Patrimoine Canadien,

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucune implication financière pour effectuer la demande de subvention;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Hampstead désire participer aux activités de célébrations du 150eme anniversaire de la confédération et ainsi contribuer à renforcer un sentiment de fierté et d'appartenance au Canada,

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer, et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE, la Ville de Hampstead, puisse faire, une demande de Subvention sous le programme FOND CANADA 150 du Ministère du Patrimoine Canadien.

QUE, la directrice du service communautaire soit autorisée à signer les documents nécessaires à cet effet.

Adoptée

2016-078

### **APPROBATION DE LA LISTE DES EMPLOYÉS COLS BLANCS ÉTUDIANTS POUR LE DÉPARTEMENT DES SERVICES COMMUNAUTAIRES ET DES LOISIRS**

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du rapport de la directrice des services communautaires et des loisirs, soumis le 17 mars 2016, en ce qui a trait à l'embauche d'employés cols blancs étudiants;

Il est proposé par la conseillère Karen Zajdman, appuyée par le conseiller Harvey Shaffer, et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE le Conseil municipal approuve l'embauche des employés cols blancs étudiants comme indiqués sur la liste pour le département des services communautaires et des loisirs, le tout sujet aux conditions usuelles et en conformité avec les dispositions de la convention collective en vigueur entre le SCFP, section locale 429, et la Ville de Hampstead.

Adoptée

2016-079

### **APPROBATION DE LA LISTE DES EMPLOYÉS COLS BLEUS ÉTUDIANTS POUR LE DÉPARTEMENT DES SERVICES COMMUNAUTAIRES ET DES LOISIRS**

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du rapport de la directrice des services communautaires et des loisirs, daté du 17 mars 2016, en ce qui a trait à l'embauche d'employés cols bleus étudiants,

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer, et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE le Conseil municipal approuve l'embauche des employés cols bleus étudiants comme indiqués sur la liste pour le département des services communautaires et des loisirs, le tout sujet aux conditions

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

usuelles et en conformité avec les dispositions de la convention collective en vigueur entre le SCFP, section locale 301, et la Ville de Hampstead.

Adoptée

À 21h39, le conseiller Warren Budning reprend son siège.

2016-080

### **APPROBATION DE LA LISTE DES EMPLOYÉS COLS BLEUS AUXILIAIRES POUR LE DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS**

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du rapport du Directeur des travaux publics, daté du 24 mars 2016, en ce qui a trait à l'embauche d'employés cols bleus auxiliaires,

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par la conseillère Karen Zajdman, et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- QUE le Conseil municipal approuve l'embauche des employés cols bleus auxiliaires pour le département des travaux publics, le tout sujet aux conditions usuelles et en conformité avec les dispositions de la convention collective en vigueur entre le SCFP, section locale 301, et la Ville de Hampstead, et sujet à un contrôle médical attestant la capacité d'exercer les tâches de la fonction.

Adoptée

2016-081

### **APPROBATION DU PROGRAMME DE MAINTIEN DE L'ÉQUITÉ SALARIALE APPLICABLE AUX EMPLOYÉS CADRES ET AUTORISATION DU PAIEMENT DES MONTANTS RELIÉS AU PROGRAMME TEL QUE REQUIS PAR LA LOI SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE, L.R.Q., c E-12.001**

---

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a adopté la Loi sur l'équité salariale pour corriger les écarts salariaux et que celle-ci est applicable à tous les employeurs;

CONSIDÉRANT QUE la loi prévoit que le maintien du programme d'équité salariale est la responsabilité de l'employeur et que celui-ci doit se faire à tous les cinq (5) ans;

Il est proposé par le conseiller Jack Edery, appuyé par le conseiller Michael Goldwax, et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- D'approuver le programme de maintien de l'équité salariale des employés cadres et le versement d'un montant approximatif de 1 955 \$ pour les ajustements salariaux de base; et
  - D'inclure le montant additionnel correspondant aux remises gouvernementales et aux contributions de l'employeur.

Adoptée

2016-082

### **APPROBATION DU PROGRAMME DE MAINTIEN DE L'ÉQUITÉ SALARIALE APPLICABLE AUX EMPLOYÉS COLS BLANCS ET AUTORISATION DU PAIEMENT DES MONTANTS RELIÉS AU PROGRAMME TEL QUE REQUIS PAR LA LOI SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE, L.R.Q., c E-12.001**

---

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a adopté la Loi sur l'équité salariale pour corriger les écarts salariaux et que celle-ci est applicable à tous les employeurs;

## **Procès-verbaux de la Ville de Hampstead**

CONSIDÉRANT QUE la loi prévoit que le maintien du programme d'équité salariale est la responsabilité de l'employeur et que celui-ci doit se faire à tous les cinq (5) ans;

Il est proposé par le conseiller Jack Edery, appuyé par le conseiller Michael Goldwax, et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- D'approuver le programme de maintien de l'équité salariale des employés cols blancs et le versement d'un montant approximatif de 1 219 \$ pour les ajustements salariaux de base; et
- D'inclure le montant additionnel correspondant aux remises gouvernementales et aux contributions de l'employeur.

Adoptée

### **2<sup>IÈME</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

- Aucune personne ne présente de question au Conseil.

2016-083

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Warren Budning et résolu à l'unanimité de clore la séance à 21h42.

Adoptée

(s) William Steinberg  
Dr William Steinberg, maire

(s) Pierre Tapp  
Me Pierre Tapp, greffier